







Le lundi 26 mars 2018, la rencontre des syndicats avec le directeur de cabinet du ministère du travail a confirmé, s'il en était besoin, l'ensemble de nos inquiétudes:

- poursuite des baisses d'effectifs alors que les agents, tous services confondus, croulent sous la charge de travail.
- suppression des missions dans le cadre d'Action Publique 2022 (sans précision sur la nature des missions supprimées). Pas de recrutement à la hauteur des départs massifs à la retraite qui s'annoncent dans les 5 ans à venir.
- mépris total pour les contrôleurs/euses du travail, puisque le cabinet annonce : « une chose qu'on ne va pas faire, c'est promouvoir 990 personnes, c'est irresponsable pour la qualité du service public ». Et d'argumenter sur les constats du jury de l'EPIT qui pointent une baisse de niveau des candidats. « En 2024, il restera 320 CT, à ce moment-là, on augmentera les postes au concours interne ». Voilà la seule perspective pour les contrôleurs/euses qui assurent la mission de service public depuis des années.
- pas de réponse sur la faiblesse des ratios de promotion et sur le plan de transformation d'emploi pour les agent.e.s de catégories C.

Toute la fonction publique est touchée par les mesures d'austérité décidées par ce gouvernement et ses prédécesseurs. Le 10 octobre 2017 et le 22 mars 2018, à l'appel de l'ensemble des organisations syndicales, des dizaines de milliers de grévistes et de manifestants ont protesté contre cette politique qui porte atteinte à notre statut et à nos missions, aux valeurs et principes d'égalité, de solidarité et de justice sociale.

Au ministère du travail, ce déluge de régressions s'accompagne d'une répression syndicale sans précédent depuis l'arrivée de Muriel PENICAUD. Le 14 décembre dernier, une militante syndicale SUD passait en CAP disciplinaire pour avoir répondu à un journaliste lors d'un rassemblement. Quelques temps auparavant, deux militants CGT recevaient un blâme pour avoir participé à une action en défense des salariés sans-papiers et, plus récemment, des procédures disciplinaires ont été ouvertes à l'encontre de 4 militants syndicaux CGT et SUD de l'UD 77.

## Face à cette voie destructrice de nos missions et source de répression, il est temps de faire entendre la voix des agents!

Nous appelons les agent.e.s à agir et à se mobiliser pour dénoncer la poursuite de ces politiques mortifères pour le service public et les agents qui engendrent :

- la souffrance des agents en surcharge de travail faute d'effectifs suffisants
- la souffrance des agents de catégorie C dont la reconnaissance et les possibilités d'évolution sont réduites à néant
- la souffrance des contrôleurs du travail qui se voient méprisé-e-s dans leurs métiers et bloqué-e-s dans un corps voué à disparaitre

## **Exigeons:**

- une fonction publique rendant des services de qualité à toutes et tous les usager.e.s sur l'ensemble du territoire
- Aucune suppression ni transferts de missions
- Le maintien et le développement des emplois statutaires nécessaires et une réelle amélioration du pouvoir d'achat
- Le maintien du statut général, des statuts particuliers et du code des pensions
- l'augmentation du ratio de promotion des catégories C et un plan de transformation de C en SA
- une réponse sur l'avenir des contrôleurs du travail en exigeant leur passage en inspecteurs du travail
- l'arrêt de la suppression des effectifs et le remplacement des agents partant à la retraite
- l'arrêt de la répression syndicale et le retrait des sanctions et procédures disciplinaires

Le 17 mai : organisons partout des heures d'information syndicale, interpellons nos directions sur la situation des agents et des services et les libertés syndicales (délégations, remises de pétitions, etc.)

Le 22 mai : tous et toutes en grève dans le cadre de la journée unitaire Fonction publique pour défendre notre statut et exiger le retrait du plan « Action publique » 2022